

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°4808 - Jeudi 06 Février 2025 - Prix : 200 Fc

TÉLÉCOMMUNICATION :

## Comores Télécom impactée par la crise énergétique



La direction de Comores Telecom en conférence

**INTEMPÉRIES**

**Fomboni touchée par des inondations**

LIRE PAGE 4

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**07 Chaanban 1446**

**Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Février 2025**

**Lever du soleil:**

**06h 04mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 38mn**

Fadjr : 04h 50mn

Dhouhr : 12h 24mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 55mn



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES :

## " Une progression de 2,56% des recettes "

La Journée mondiale des Douanes a été célébrée ce mardi 4 février dans un hôtel de la capitale. A en croire les autorités, « les recettes douanières des Comores ont enregistré une progression de 2,56%, atteignant 40 milliards de francs contre 39 milliards en 2023 ». Cette performance souligne l'impact des réformes engagées et l'engagement des agents des douanes dans le processus de modernisation de l'administration douanière.

En présence du Président Azali Assoumani, du Président de l'Assemblée nationale, des gouverneurs des îles, ainsi que des membres du gouvernement, l'événement a mis en lumière les efforts soutenus du pays pour renforcer la sécurité, la transparence et l'efficacité des services douaniers. Le Chef de l'État a salué cette dynamique et a invité l'ensemble de l'administration douanière à maintenir le cap. « Ce thème, 'Une douane qui concrétise ses engagements en matière d'efficacité, de sécurité et de prospérité', résonne avec notre vision de faire de



la réforme et de la modernisation des services publics un levier pour le développement économique des Comores », a déclaré le Président Azali Assoumani.

Le ministre des Finances, Ibrahim Mohamed Abdourazak, a souligné l'importance des réformes menées, visant non seulement à ren-

forcer la mobilisation des recettes mais aussi à moderniser les outils de travail des douanes. Ces efforts ont porté leurs fruits, avec une progression notable des recettes douanières.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de pousser plus loin la digitalisation des services et la lutte contre la fraude. « Nous devons aller

encore plus loin dans la digitalisation des services, la lutte contre la fraude et l'optimisation du recouvrement fiscal », a-t-il ajouté.

Les agents des douanes ont été appelés à continuer de jouer un rôle essentiel dans la sécurisation des frontières, dans le respect des engagements pris vis-à-vis des organisa-

tions internationales telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Le directeur général des douanes, Ahmed Houmadi, a rappelé que les recettes douanières représentent entre 43% et 45% des recettes budgétaires de l'État, une part non négligeable qui témoigne de l'importance de cette institution dans l'économie nationale.

En conclusion, cette Journée des Douanes a été un moment de reconnaissance pour les douaniers qui, par leur engagement, contribuent à la stabilité et à la prospérité du pays. Alors que les Comores se projettent dans un avenir de croissance économique, l'administration douanière joue un rôle clé dans l'ouverture du pays au commerce international et dans l'intégration dans les circuits mondiaux. Le défi reste de poursuivre cette dynamique positive tout en adaptant les services aux exigences de la mondialisation.

Mohamed Ali Nasra

## ÉNERGIE :

## Une douzaine d'agents formés sur le système d'information énergétique

Du 25 au 26 janvier dernier, une formation sur le système d'information énergétique a eu lieu à Moroni, à laquelle 12 agents du secteur de l'énergie ont participé. Cette initiative vise à mettre en place un système permettant la collecte, l'enregistrement, le traitement et la valorisation des informations, facilitant ainsi la prise de décisions pour la planification du secteur de l'énergie.

L'entreprise française Innovation Énergie Développement (IED), en partenariat avec le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC) financé par la Banque Mondiale, a organisé cette formation. L'objectif est de mettre en place un système d'information énergétique assurant la collecte, l'enregistrement, le traitement et la valorisation des informations, faci-

litant ainsi la prise de décision pour la planification du secteur de l'énergie. Il est important de rappeler qu'un processus de mise en place d'un système d'information énergétique, avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, a débuté le 8 août dernier par un atelier posant les bases du processus. Une collecte de données a suivi, permettant de dessiner les contours du système.

Un atelier sur la fonctionnalité a également eu lieu, permettant de finaliser les fonctionnalités du système d'information énergétique. Des formations ont aussi été organisées pour tester et utiliser les outils, ainsi qu'une formation sur le système d'information géographique visant à faciliter la cartographie programmatique du ministère de l'Énergie. « Cette formation s'inscrit dans la composante 3 du projet, assistance technique et mise en œuvre du projet, apportera un soutien aux principales institutions du secteur de l'énergie par le recrutement d'experts externes et la fourniture de formations. Cela permettra de remplir les fonctions clés, notamment la consolidation du cadre institutionnel, la planification et la réglementation du secteur, ainsi que l'appui technique à la SONELEC et à la DGEME », a déclaré Mariama Hassani, chargée de communication du PAESC.

Elle a également indiqué que ce système permet de favoriser la communication et l'échange d'informations et de données entre les services nationaux et insulaires, de constituer et de mettre à jour régulièrement une base de données énergétique fiable. Ensuite d'élaborer des systèmes et outils de gestion efficace de l'information énergétique, d'élaborer aussi les bilans énergétiques annuels du pays. Et enfin de réaliser un inventaire du gisement national d'économie d'énergie, d'identifier et de mettre en œuvre des mesures incitatives d'économie d'énergie, et enfin de spécifier le système d'information énergétique dans tous ses aspects organisationnels, humains, matériels et technologiques, informatiques. « Il s'agit au final de disposer des systèmes et des outils de gestion efficace de l'information énergétique, et d'élaborer les bilans énergétiques annuels du pays », a-t-elle ajouté.

Nassuf Ben Amad

Elle a également indiqué que ce



## Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## TÉLÉCOMMUNICATION :

## Comores Télécom impactée par la crise énergétique

Depuis mardi à 17h jusqu'à 2h du matin ce mardi 4 février, Comores Télécom a connu un blackout en matière de communications mobiles. Selon le directeur général de la société, cela est dû à un problème d'alimentation énergétique.

Il y a déjà plus d'un mois que Moroni, la capitale de l'Union des Comores, est plongée dans le noir. Les coupures d'électricité ne

cessent d'augmenter au fil des jours, et l'électricité est distribuée au compte-gouttes. La population, les petites et moyennes entreprises ainsi que les grandes sociétés sont toutes impactées. La dernière en date est la société Comores Télécom. Ce mardi, les communications mobiles ont été interrompues de 19h à 2h du matin à cause d'un problème énergétique.

« Nous connaissons tous les problèmes énergétiques qui frappent le

pays ces derniers temps. Ce mardi, notre groupe électrogène a brusquement lâché, car il fonctionnait de manière excessive. Nous avons signalé le problème à la SONELEC et aux autorités de l'État », a expliqué Ali Hadji, directeur général de l'entreprise publique. Depuis, les problèmes se sont enchaînés, selon lui. La salle des machines a chauffé jusqu'à 40-45°C, la climatisation ne fonctionnait plus et certains câbles ont brûlé. « C'est à ce moment que

le service mobile a cessé de fonctionner. Nous avons atteint un point critique et avons dû contacter notre fournisseur, Huawei, pour nous aider à résoudre le problème », a-t-il précisé.

Face à cette situation, la société a pris des mesures palliatives, notamment l'acquisition d'un nouveau groupe électrogène afin d'assurer la climatisation des salles de machines. « Nous étions confrontés à un problème de refroidissement.

Les machines avaient une autonomie de plus de huit heures, mais ce groupe électrogène sera dédié au refroidissement pour éviter toute surchauffe », a-t-il annoncé. À noter que, outre les problèmes de communication, certains utilisateurs ont constaté la disparition de leurs forfaits mobile. Cependant, après le rétablissement des services, tout a été restitué.

MY

## BEIT-SALAM :

## Le périple africain du président Azali

A défaut d'être une course contre la montre, le chef de l'Etat, Azali Assoumani a fait dans un langage peu coutumier, le grand écart. De l'Afrique de l'Est à l'Ouest, le président de la République a sillonné trois pays en l'espace d'une semaine et tous les trois, sont des pays issus de l'ancien empire britannique d'Afrique. Entre le Kenya, la Tanzanie et le Ghana, le président a prôné le dialogue comme l'une des solutions permettant l'essor du continent africain.

Le 1er février 2025, Son Excellence le Président Azali Assoumani, accompagné de la délégation comorienne, a pris part à la 3ème édition des Dialogues sur la Prospérité en Afrique (APD) à Accra, Ghana. Ce sommet a rassemblé des chefs d'Etat, des entrepreneurs et des acteurs économiques pour échanger sur les stratégies visant à garantir la prospérité du continent africain », indique le site de la présidence. Lors de son passage dans la capitale Ghanéenne, le président Azali a rencontré son homologue, John

Mahama qui a prêté serment le 07 janvier 2025 pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

A à Accra, le président comorien a rappelé le potentiel que regorge le continent en matière énergétique. « L'Afrique dispose de toutes les ressources nécessaires pour devenir une puissance mondiale : du pétrole au gaz, des minéraux à l'abondance de soleil, et des terres arables pour nourrir la population la plus jeune du monde. » Avant le Ghana, Azali Assoumani avait fait un arrêt à Nairobi où il a rencontré son homologue, William Ruto. Dans la capi-

tale Kenyane des hauts dirigeants du continent avaient pris part à un sommet dédié aux Réformes Institutionnelles de l'Union Africaine. Dans son discours, Azali a « insisté sur l'importance de renforcer les mécanismes de prévention des conflits, notamment face aux tensions géopolitiques mondiales. »

En Tanzanie au sommet des Chefs d'Etat sur l'énergie, le président comorien a « souligné l'importance de l'objectif ambitieux de fournir de l'électricité à 300 millions de personnes en Afrique

d'ici 2030. Il a également mis en avant la vision de l'Union des Comores pour accélérer la transition énergétique, promouvoir l'accès à une énergie propre et renouvelable, et renforcer la coopération avec les partenaires internationaux. » Au cours de son périple africain, le chef de l'Etat a aussi rencontré le patron sortant de la Banque Africaine de Développement, Akinwumi Adesina.

Imtiyaz

## RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE :

## Une mission du FMI en visite aux Comores

La Commissaire générale au Plan, Najda Said Abdallah, a reçu une mission du département des Finances Publiques du Fonds Monétaire International (FMI), le 3 février dernier à Moroni, conduite par Mme RAOILISOA Onitsoa. L'objectif de cette visite était de discuter des mesures visant à améliorer la transparence budgétaire, en particulier en ce qui concerne le Programme d'Investissements Publics (PIP) et son financement extérieur.

La Commissaire générale au Plan, Najda Said Abdallah, a accueilli ce lundi 03 février une mission du département des finances publiques du Fonds Monétaire International (FMI), dirigée par Mme RAOILISOA Onitsoa. Cette visite avait pour objectif de discuter des stratégies visant à améliorer la transparence dans la gestion budgétaire, en particulier concernant le programme d'investissements publics (PIP) et le financement extérieur. Au cours de la

rencontre, Najda Said Abdallah a souligné les missions élargies du Commissariat, qui incluent la collecte, le traitement et la publication des données du PIP.

Elle a également insisté sur la nécessité d'un appui en assistance technique et en renforcement de capacités pour mieux gérer les défis actuels. « Le soutien du FMI est essentiel pour renforcer la coordination avec la direction du budget et surmonter les difficultés que nous rencontrons », a-t-elle déclaré. Les

directeurs de la coopération et de la planification ont détaillé le processus en place pour assurer la bonne gestion des données du PIP, ainsi que les modalités de collaboration avec la direction du budget.

Ces explications ont permis à la mission du FMI de mieux comprendre les mécanismes internes et d'évaluer les besoins d'assistance technique. En réponse à la demande de la Commissaire, Mme RAOILISOA Onitsoa a évoqué un outil de gestion automatisée des rapports développé par le FMI. Elle a proposé que le commissariat fasse partie des pays pilotes pour tester ce systè-

me, afin d'améliorer la gestion des rapports budgétaires et de renforcer la transparence. « Ce partenariat pourrait constituer un pas important vers une gestion publique plus transparente et plus efficace », a-t-elle conclu. Cette collaboration avec le FMI marque un moment important dans l'optimisation de la gestion des investissements publics aux Comores, avec l'espoir de parvenir à une plus grande transparence et une meilleure allocation des ressources.

Mohamed Ali Nasra



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédactrice en chef**  
 Andjouza Abouheir  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufè Maecha  
**Rédaction**  
 Mohamed Youssouf  
 Sanaa Chouzour  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## L'UNIVERSITÉ DES COMORES ET BIOYLANG :

**Échange sur les techniques de transformation des produits de rente**

L'université des Comores a été le théâtre d'un échange captivant entre les étudiants et M.

Mahamoud Aboud, fondateur de la société BioYlang, spécialisée dans la production et la transformation des huiles essentielles.

Cette rencontre tenue le mercredi 05 février a été l'occasion d'approfondir les connaissances des étudiants sur des méthodes de distillation avancées, ainsi que sur les opportunités offertes par l'industrie des produits locaux, notamment l'Ylang-ylang et les girofles.



L'exposé de M. Aboud a couvert plusieurs aspects du secteur, en commençant par les techniques de distillation utilisées pour extraire les huiles essentielles. Une attention particulière a été accordée au contrôle de la qualité et à la gestion rigoureuse de la chaîne de production. Cette étape est essentielle pour garantir la pureté et l'efficacité des produits finaux, des critères de plus en plus recherchés à l'échelle internationale. Les étudiants, très réceptifs, ont montré un intérêt marqué pour ce domaine prometteur. Après l'exposé, ils ont eu l'opportunité de poser des ques-

tions précises, abordant les aspects pratiques et économiques de la production d'huiles essentielles. Cette interaction a permis de souligner

l'importance de la transformation locale des produits comme levier pour stimuler l'économie nationale et créer des emplois durables.

M. Aboud a également évoqué les défis auxquels fait face le secteur, notamment les enjeux liés à la durabilité et à la compétitivité sur le

marché mondial. Cependant, il a souligné que les Comores, avec leur biodiversité unique, possèdent un potentiel énorme dans la production d'huiles essentielles. Ce secteur, en pleine croissance, pourrait non seulement contribuer à la valorisation des ressources locales, mais aussi à l'exportation de produits de haute qualité, répondant à une demande croissante dans le monde entier.

Cet échange a permis aux étudiants d'acquérir des perspectives précieuses sur l'agriculture durable, la gestion de la production et les stratégies de développement économique. M. Aboud a encouragé les jeunes à s'impliquer dans ce secteur en pleine expansion, en mettant l'accent sur l'innovation et la recherche. « Il est crucial de se former et de se préparer aux défis futurs, car les opportunités dans ce domaine ne cessent de croître », a-t-il conclu. Cet événement était une belle illustration de la collaboration entre le milieu académique et le secteur privé, avec pour objectif de promouvoir les produits de rente et d'encourager un développement durable et innovant des Comores.

**Mohamed Ali Nasra**

## INTEMPÉRIES

**Fomboni touchée par des inondations**

Depuis le dimanche 2 janvier, de fortes pluies, souvent accompagnées de vents légers, touchent l'ensemble de l'archipel. À Mohéli, les rivières sont sorties de leur lit, débordent et menacent les habitations. Lundi dernier, la ville de Fomboni se trouvait sous l'eau et la boue. Et la pluie se poursuit de manière sporadique jusqu'à hier mercredi.

Le lundi 3 février, la ville de Fomboni s'est réveillée sous l'eau et la boue, après des

fortes pluies qui se sont abattues durant la nuit. La rivière périodique du quartier Wemani avait débordé et submergé le stade Angola, emportant même des voitures. Les habitants ne peuvent pas traverser cette zone pour se rendre au centre-ville ou pour aller travailler de l'autre côté de la ville. Le marché de Fomboni est également sous la boue. La mairie de la capitale est absente. Heureusement, il n'y a pas eu de pertes humaines et les dégâts matériels ne sont pas significatifs.

Iftahou Mohamed, habitant du

quartier Comotel près de la grande rivière Msoutrouni, raconte leur désarroi quotidien face à la crue et lance un appel à la vigilance des parents en cette période cyclonique, car la crue peut survenir sans prévenir, souvent lorsque des enfants se trouvent près de ces rivières. « Ici, nous ne dormons pas, car nos habitations se situent à côté de cette rivière sans aucune protection. En cette période pluvieuse, nous restons régulièrement en alerte. Dès que nous percevons une augmenta-

tion du volume et de la force de l'eau, nous réveillons tout le monde pour fuir. C'est notre quotidien », raconte-t-il. Il est important de noter que des habitations continuent d'être construites aux abords des rivières, malgré les ravages quotidiens lors des crues.

Ce mercredi 5 février, le temps demeure fortement nuageux avec quelques averses. Le trafic maritime entre les îles par le biais de vedettes motorisées est strictement interdit à cause de la dégradation

météorologique. Le bulletin cyclonique de l'île de La Réunion, daté du 4 février 2025, a signalé un système dépressionnaire majeur actuellement actif dans le sud-ouest de l'océan Indien, avec le cyclone tropical VINCE à une distance de 4 720 km à l'est-sud-est de Mayotte. La vitesse des vents moyens est estimée à 130 km/h sur une période de 10 minutes.

**Riwad**



Dans le cadre du projet "Strengthening Climate Resilience on the Comoros Coastal Zone Through Ecosystem based Adaptation" ; Le PNUE et la DGEF recrutent :

1. Un(e) Coordinateur (rice) de projet
2. Des responsables des Unités insulaires ( RUTI)

Une maîtrise parfaite du français et de l'Anglais pour chaque poste est indispensable.

Les candidats intéressés devront se rendre à Mdé Ex-Cefader pour le retrait des termes de références.

La date limite de soumission est prévue **le 20 février 2025 à 12h 00 heure locale** au secrétariat de la DGEF

## BASKETBALL

# La formation au cœur du développement du basket

*La fédération comorienne de basketball va lancer un programme de formation à la mi-février en faveur des entraîneurs locaux.*

*Sous la houlette de l'instructeur FIBA, Leslie Cherubin, les entraîneurs comoriens vont bénéficier du 13 au 16 février d'une formation qui va leur permettre de rehausser leur niveau, mais aussi d'acquérir des nouveaux outils dans la transmission de leur savoir.*

"**C**ette formation, qui entre dans le cadre du plan d'action annuel du Bureau Exécutif de la FCBB, est une opportunité unique pour nos arbitres nationaux d'approfondir leurs connaissances en arbitrage, d'être reconnus officiellement comme arbitre FIBA niveau 1 et contribuer au développement du basketball aux Comores », lit-on dans la page officielle de la Fédération Comorienne de Basketball, dans une publication parue le mardi 4 février 2025. Cette formation de quatre jours va être conduite par Leslie Cherubin, instructeur FIBA. Arbitre international, depuis l'année 2000, le mauricien fut avant de vêtir le tee-shirt d'arbitre un international mauricien

qui a évolué au sein du mythique club de Jointville.

Durant les quatre jours que va durer la formation, les entraîneurs vont devoir acquérir des multiples connaissances telles que leur capacité à développer leur leadership, leur capacité à détecter les jeunes talents ou encore à en détecter les limites des joueurs. « Il est très important qu'un entraîneur prenne le temps de comprendre l'équipe qu'il entraîne », en se basant sur un certain nombre de questions dont « Quel est le niveau des joueurs ? Depuis combien de temps pratiquent-ils le basketball ? Quelle est leur potentiel ? » Comme c'est bien expliqué dans le manuel de niveau 1 de la FIBA en ce qui concerne la

formation des entraîneurs.

La réponse à ces questions va permettre à l'entraîneur de « comprendre l'environnement de l'équipe. Il sera ainsi mieux à même d'éviter les erreurs du type de celles qui sont susceptibles de se produire lorsque les attentes des joueurs concernant l'équipe diffèrent des siennes », poursuit le manuel. Cette formation va concerner « La Fédération Comorienne de Basketball (FCBB) en collaboration avec la FIBA organise un stage de formation pour arbitres FIBA » les arbitres FIBA, c'est-à-dire tous ceux qui ont la licence octroyée par la Fédération Internationale de Basketball.

Imtiyaz

## Numéros utiles

<b>Police</b> Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	<b>Port maritime</b> Moroni: 773 00 08 Moheli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43
<b>Gendarmerie</b> Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	<b>Hopitaux</b> Moroni: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34
<b>Immigration</b> Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Moheli: 772 01 37	<b>Banques</b> BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 773 43 43 Meck: 773 36 40
<b>Aéroport</b> Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Moheli: 772 03 71	<b>MAMWE</b> Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18
<b>HÔTELS &amp; RESTAURANTS :</b> Le Select 773 00 31	



## COMMUNIQUÉ

### RÉSEAU COMORES TÉLÉCOM HORS SERVICE :

### APPEL À TRANSPARENCE ET INDEMNISATION

Moroni, le 05/02/2025 – Dans la nuit du 04 au 05 février 2025, le réseau de Comores Télécom a été brutalement mis hors service, privant les usagers de toute communication entre 19h et 2h du matin. Cette interruption a eu des conséquences majeures, allant de l'isolement numérique à la perte de données pour certains

Non seulement les communications ont été coupées, mais plusieurs usagers ont également constaté la disparition de leur crédit téléphonique, ajoutant un préjudice financier à l'isolement. Cette situation soulève de sérieuses questions sur la gestion du réseau et la protection des données des consommateurs.

L'Association Comorienne des Technologies de l'Information et de la Communication (ACTIC), se faisant l'écho des préoccupations légitimes des consommateurs, exige :

-Des explications claires et détaillées de la part de Comores Télécom sur les causes de cette panne.

-Une indemnisation juste et équitable pour les heures de ser-

vice non rendu et les pertes de crédit.

Au-delà de l'incident, cette panne met en lumière des interrogations fondamentales :

-Comores Télécom dispose-t-il de systèmes de secours ("back up") pour assurer un service minimum en cas de défaillance du réseau principal ?

-Si la panne est due à une cause spécifique, comme l'énergie ? pourquoi n'existe-t-il pas de seuils d'alerte et de mesures de sauvegarde automatiques pour prévenir une coupure totale du pays ?

L'ACTIC appelle les usagers à se mobiliser et à faire entendre leur voix et demande instamment à Comores Télécom à prendre toutes les dispositions nécessaires que de tels incidents ne se produisent. Qu'advieront les réseaux téléphoniques de notre pays face à la violence des risques climatiques.

**Le bureau de l'ACTIC**



**PRESIDENCE DE L'UNION DES COMORES**  
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Faisant suite au Décret N°24-107/PR du 06 août 2024, le Secrétariat Général du Gouvernement de l'Union des Comores recrute : **un(e) Chef(fe) du Service Juridique**

Lieu de travail : **Moroni, Union des Comores**

**DESCRIPTIF DU POSTE**

Le Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) est un organe administratif permanent qui coordonne l'action gouvernementale et évalue les réalisations des différents ministères sur la base de leurs feuilles de route respectives.

A cet effet, il a été mis en place au sein du Secrétariat Général du Gouvernement un Département juridique chargé de coordonner toutes activités relatives aux études juridiques, à l'élaboration des textes juridiques et au traitement des dossiers contentieux y compris ceux des différents ministères.

Il vient renforcer la capacité du Secrétariat Général du Gouvernement à davantage garantir la légalité de l'action gouvernementale et à promouvoir l'Etat de droit.

Deux (2) services y sont rattachés, il s'agit du :  
-Service Juridique ; et du  
-Service des Études Législatives.

Les présents termes de référence (TDRs) concernent spécifiquement le recrutement d'un(e) Chef(fe) de Service Juridique.

**LES MISSIONS SPÉCIFIQUES**

Les missions du(de la) Chef(fe) de Service Juridique consistent à :

- Formuler des avis sur les questions qui lui sont posées par le SGG ou requises de celui-ci par les administrations et organismes publiques ;
- Instruire tout projet de lois et règlements quant à l'interprétation de leurs dispositions au regard du contexte légal général ;
- Transmettre les projets de lois et règlements pour avis à la Section Administrative de la Cour Suprême, chaque fois que de besoin ;
- Étudier les dossiers contentieux auquel l'Etat est partie ;
- Etudier et élaborer des projets de contrats.

**PROFIL RECHERCHÉ**

Le (la) Chef(fe) du Service Juridique doit répondre au profil ci-après :

- Être titulaire d'au moins un diplôme de second cycle de droit ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience d'au moins deux (2) ans dans une société d'Etat ou dans le secteur privé ;
- Connaissances spécifiques en droit des contrats civils et commerciaux ;
- Connaissances spécifiques en droit OHADA ;
- Toute autre qualification dans le domaine de la pratique ou des études du droit constituerait également un avantage supplémentaire.

**COMPÉTENCES REQUISES**

Les compétences professionnelles requises sont :

- Capacité à travailler sous pression ;
- Capacité à préparer des observations et des opinions juridiques ;
- Connaissances des procédures administratives et judiciaires ;
- Respect de la confidentialité et bonnes relations publiques ;
- Connaissances approfondies de la législation nationale ;
- Compétences d'expression orale et d'organisation ;
- Compréhension approfondie des textes juridiques ;
- Expérience avérée dans la rédaction juridique ;
- Compétence d'analyse et de synthèse ;
- La maîtrise de la langue française.

Les compétences personnelles requises sont :

- Capacité à identifier des ressources pour atteindre les objectifs ;
- Capacité d'adaptation et de gestion des situations de crises ;
- Recherche constante de conditions optimales de travail ;
- Entretien des relations d'équipe et collaboration.

Les compétences fonctionnelles requises sont :

- Disponibilité et discrétion ;
- Capacité d'anticipation ;
- Sens de l'organisation ;
- Intégrité et éthique.

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Des copies certifiées conformes aux diplômes originaux ;
- Certificat(s), attestation(s) ou contrat (s) de travail ;
- Casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Photocopie d'une pièce nationale d'identité ;
- Une photo d'identité.

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser votre candidature au Département juridique du Secrétariat Général du Gouvernement en précisant l'objet "Candidature au poste de Chef du Service Juridique" et le déposer physiquement au Secrétariat à la Présidence **au plus tard le 20 février 2025**.

Vous pouvez aussi envoyer votre candidature par email à l'adresse communication.sgg.comores@gmail.com

**MODE DE SÉLECTION**

La sélection se fera en trois (3) étapes :

- Une présélection sur dossier ;
- Un test écrit suivi d'un entretien oral avec le jury ;
- Une entrevue avec le SGG.

**STATUT ET AVANTAGES**

1.Le (la) Chef(fe) du Service Juridique est recruté par appel à candidatures ouvert à toute personne éligible, satisfaisant aux conditions ci-dessus requises.

2.La rémunération et les avantages du (de la) Chef(fe) du Service Juridique sont fixés conformément à l'article 21 alinéa 3 du décret N°124-107/PR en date du 06 août 2024 portant refonte de l'organisation, du fonctionnement et des attributions du Secrétariat Général du Gouvernement.

3.Le (la) candidat(e) retenu(e) est nommé(e) par arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement.

**NOTES**

1.Les exigences contenues dans cet avis de recrutement ne constituent pas un contrat et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le responsable de poste en cours d'emploi, selon les besoins.

2.Le Secrétariat Général du Gouvernement fera systématiquement vérifier, pour chaque candidature, la véracité des conditions précitées et des compétences indiquées.